

CALENDRIER HAND-BALL 1978-1979

		FLEVILLE I		FLEVILLE II		FLEVILLE III	
30 SEP	01 OCT	FLEVILLE	DIEULOUARD	FLEVILLE	P.T.T. Ncy	FLAVIGNY	FLEVILLE
07 OCT	08 OCT	ST MIHEL	FLEVILLE	XOUSSE	FLEVILLE	FLEVILLE	REHAINVILLER
14 OCT	15 OCT	CLERMONT	FLEVILLE	ROSIERES	FLEVILLE	X	FLEVILLE
21 OCT	22 OCT	FLEVILLE	ESSEY	FLEVILLE	COINCOURT	FLEVILLE	BAYON
28 OCT	29 OCT	VAUECOURT	FLEVILLE	FLAVIGNY	FLEVILLE	BAINVILLE	FLEVILLE
04 NOV	05 NOV	FLEVILLE	LIGNY	FLEVILLE	BACCARAT	N.MAISONS	FLEVILLE
11 NOV	12 NOV	SIGIS	FLEVILLE	VARANG.	FLEVILLE	FLEVILLE	BERTRICHAM
18 NOV	19 NOV	FLEVILLE	VOID	FLEVILLE	DOMBASLE	FLEVILLE	FLAVIGNY
25 NOV	26 NOV	BAR LE DUC	FLEVILLE	JARVILLE	FLEVILLE	REHAINVILLER	FLEVILLE
02 DEC	03 DEC						
09 DEC	10 DEC	DIEULOUARD	FLEVILLE	P.T.T. Ncy	FLEVILLE	FLEVILLE	X
16 DEC	17 DEC	FLEVILLE	ST MIHEL	FLEVILLE	XOUSSE	BAYON	FLEVILLE
06 JAN	07 JAN					FLEVILLE	BAINVILLE
13 JAN	14 JAN	FLEVILLE	CLERMONT	FLEVILLE	ROSIERES	FLEVILLE	N.MAISONS
20 JAN	21 JAN	ESSEY	FLEVILLE	COINCOURT	FLEVILLE	BERTRICH.	FLEVILLE
27 JAN	28 JAN	FLEVILLE	VAUECOURT	FLEVILLE	FLAVIGNY		
03 FEV	04 FEV			BACCARAT	FLEVILLE		
10 FEV	11 FEV			FLEVILLE	VARANG.		
17 FEV	18 FEV			DOMBASLE	FLEVILLE		
10 MAR	11 MAR	LIGNY	FLEVILLE	FLEVILLE	JARVILLE		
17 MAR	18 MAR	FLEVILLE	SIGIS				
24 MAR	25 MAR	VOID	FLEVILLE				
31 MAR	01 AVR	FLEVILLE	BAR LE DUC				
07 AVR	08 AVR						
21 AVR	22 AVR	Barrages					
28 AVR	29 AVR	Barrages					

SENIORES		CADETTES		MINIMES F		CADETS et BENJAMIN
N.MAISONS	FLEVILLE	FLEVILLE	N.MAISONS	FLEVILLE	N.MAISONS	Calendrier
FLEVILLE	BICQUELEY	LUNEVILLE	FLEVILLE	LUNEVILLE	FLEVILLE	non encore
VILLEY ST ET	FLEVILLE	DOMBASLE	FLEVILLE	DOMBASLE	FLEVILLE	communiqué.
FLEVILLE	TOUL	FLEVILLE	VARANG.	FLEVILLE	VARANG.	
		P.T.T. Ncy	FLEVILLE	BAYON	FLEVILLE	
RICHARDMEN.	FLEVILLE	N.MAISONS	FLEVILLE	N.MAISONS	FLEVILLE	
P.T.T. Ncy	FLEVILLE	FLEVILLE	LUNEVILLE	FLEVILLE	LUNEVILLE	
FLEVILLE	VILLERS Ncy					
FLEVILLE	N.MAISONS	FLEVILLE	DOMBASLE	FLEVILLE	DOMBASLE	
BICQUELEY	FLEVILLE	VARANG.	FLEVILLE	VARANG.	FLEVILLE	
FLEVILLE	VILLEY ST ET	FLEVILLE	P.T.T.	FLEVILLE	BAYON	
TOUL	FLEVILLE					
FLEVILLE	RICHARDMEN.					
FLEVILLE	P.T.T. Ncy					
VILLERS Ncy	FLEVILLE					

FLEVILLE-LOISIRS

Après quelques mois de repos, notre association a repris ses activités le lundi, 18 septembre pour le plaisir des adhérents qui ont trouvé la pause un peu longue, surtout les amateurs de ping-pong, qui n'ont pas tardé à se remettre "dans le bain".

L'année 78/79 verra FLEVILLE-LOISIRS étendre un peu ses activités, notamment dans le domaine des "week-end ski", réclamés plus nombreux, et l'organisation de soirées culturelles, cinéma ou autres.

Les horaires des activités sont jusqu'à présent inchangés :

- Ping-pong :
mardi et vendredi de 20 h 15 à 22 h 15
- Bibliothèque :
lundi et vendredi de 16 h 45 à 18 h 00
- Piscine :
mercredi, départ à 16 h 45 de Fléville-Village
- Gymnastique féminine :
mardi, de 20 h 30 à 21 h 30

(Les activités "vélo" et "photo" ne sont pas encore reprises, le nombre de personnes intéressées n'étant pas suffisant).

Nous rappelons que la carte d'adhérent est obligatoire, cette dernière étant vendue pour des raisons de sécurité et d'organisation, assurance comprise.

Nous vous signalons que FLEVILLE-LOISIRS comptait au 28 juin, 318 adhérents. Nous espérons que cette nouvelle année qui commence, verra la campagne d'adhésions fonctionner aussi bien que l'an passé, afin que nous puissions organiser, pour la joie de tous, des activités de plus en plus attrayantes.

Les personnes désirant adhérer peuvent s'inscrire chez :

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| - Monsieur CASSIN Henri
3 rue Renoir | } | - Monsieur TOUSSAINT J. C.
24 rue du Château | } | FLEVILLE |
| - Madame DUFOUR Dominique
25 rue Renoir | | FLEVILLE -
NORD | | Madame JEAN Pierrette
8 rue du Château |

LA FORET A FLEVILLE

Notre Commune par suite des défrichements au cours des âges est surtout agricole ; elle n'a pas de vocation forestière et seuls trois petits massifs perchés sur les points hauts représentent environ 65 hectares boisés, soit à peu près le dixième de la surface totale. Encore que le bois des Fourneaux est en grande partie un arboretum plus qu'un bois à proprement dit et qu'il a subi deux incendies partiels depuis le début de ce siècle.

Dans notre monde moderne, la forêt prend de plus en plus d'importance, elle est un des trésors de l'humanité et demeure l'une des conditions de l'équilibre biologique, de la conservation des sols et du maintien d'une vie animale et sauvage, mais elle reste fragile et son cycle de végétation très long.

La prise de conscience de son intérêt permet d'affirmer ses fonctions essentielles pour éviter la dégradation de l'environnement, des paysages, voire des climats, néanmoins la forêt reste méconnue et nous perdons tous contacts profonds car ce n'est pas un don du ciel ou un objet de contemplation statique. Elle vit, s'entretient, meurt comme le reste, aussi avons-nous voulu vous sensibiliser à ce sujet afin que vous puissiez davantage l'apprécier.

Dans son ensemble la France est un pays deux fois plus boisé que l'Allemagne Fédérale, ce qui étonne à première vue, mais est le résultat d'une action continue de reboisement depuis 150 ans. En remontant à l'époque romaine, la forêt occupait en Gaule 40 millions d'hectares et il n'en restait que 13 millions au 17ème Siècle.

L'exploitation étant particulièrement poussée pour tous usages, notamment ceux du bois à feu et de la construction des flottes de guerre, peu d'efforts de reboisement ont été tentés, à telle enseigne qu'au temps de Napoléon le capital forestier est tombé à 7 ou 8 millions d'hectares qui fut le seuil le plus bas. La situation devenait sérieuse et c'est alors grâce à la prise de conscience nationale de ce problème et également à la création de l'Ecole Forestière de Nancy en 1824 que la situation se redresse et actuellement il y a environ 14 millions d'hectares boisés, soit à peu près le quart du territoire de la France.

Aujourd'hui donc, nous récoltons en nature de bienfaits ce qui a été semé il y a 150 ans en forêt ; ce n'est pas comme un champ de blé qui est moissonné tous les ans, non plus comme un horizon d'urbanisme qui ne dépasse guère 40 à 50 ans. La durée de maturation d'un chêne qui constitue la principale essence de nos bois flévillois est de 200 ans environ, aussi faut-il se reporter au temps de la Révolution pour s'imaginer le petit arbuste sorti d'un gland ; quelle belle école pour notre monde pressé. Fouler au pied ou arracher un petit arbuste naissant c'est ce que 5 ou 6 générations plus tard ne verront point.

"L'acte du forestier est un acte centenaire" telle est la première phrase du rapport Jouvenel sur la forêt française, cela est si vrai que la prise de conscience de l'utilité de la forêt est le fruit d'une longue réflexion. Réflexion aussi sur la fragilité et les dégradations irréversibles qu'elle peut subir.

Il n'est donc pas inutile de souligner le rôle actif et la responsabilité de chacun pour la sauvegarde de cette richesse naturelle essentielle à la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

LA CHARTE DE LA QUALITE DE LA VIE

Nous croyons intéressant de présenter très brièvement aux habitants de notre commune un document qui est paru il y a quelques mois et intéresse par ailleurs tous les citoyens : la Charte de la qualité de la vie.

Cette charte, publiée en mars de cette année, est un guide d'action pour les cinq années à venir et se compose de 106 mesures qui forment tout un programme vers lequel l'Etat et également les collectivités locales doivent tendre.

Déjà à ce jour, un quart des 106 mesures a été adopté et parmi celles-ci citons :

- la création de l'Agence de Lutte contre la Pollution Atmosphérique, qui est installée à Metz,
- la création du Conseil de l'Information sur l'Energie Solaire,
- la protection de la faune sauvage, etc...

Afin de démontrer le vaste champ d'application de la charte, voici brièvement les rubriques formant l'ensemble de ce document :

- Aménager la cité
- Sauvegarder le patrimoine culturel
- Lutter contre les pollutions, nuisances et gaspillages
- Renforcer le rôle des Associations

- Droit à l'information
- L'aménagement du temps
- Le temps des loisirs
- Education et écologie
- Dimension internationale de l'écologie

Tout cela a un but : c'est de créer une société plus humaine de façon à atténuer les tensions de la vie moderne ; il s'agit d'une recherche d'un cadre de vie physique et social qui facilite et permette aux Français "de se rencontrer, de s'entraider et de s'épanouir davantage".

Bien évidemment, il ne peut être question ici d'étudier toutes ces mesures très diverses qui vont des pistes cyclables à l'étalement des loisirs, en passant par la protection animale et l'inventaire de la faune et de la flore. Nous nous limiterons donc à ce qui peut être d'un intérêt pour notre collectivité actuelle qui doit librement assurer son choix.

Voici quelques unes des données :

- Les moyens de la démocratie locale

Il s'agit d'accorder aux communes des moyens plus étendus dans le domaine du cadre de vie et de lancer une politique coordonnée d'aménagement et d'urbanisme afin d'obtenir un équilibre entre les terrains à bâtir et les terrains non constructibles. Dans cette perspective, il est important d'obtenir des concours en faveur d'une commune qui, dans une certaine mesure, reste "verte" et dont les ressources sont insuffisantes.

- Maîtriser la circulation et rompre l'isolement

Il conviendrait de rechercher la meilleure organisation possible des transports collectifs et élaborer de façon claire et définitive un plan de circulation, en particulier dans une agglomération en expansion comme la nôtre. Parallèlement à cette action, le déplacement des piétons ne doit pas être oublié car il est primordial et peut être recherché par la création ou la mise en état des trottoirs, l'aménagement d'aires de repos avec bancs publics, la création de places ou placettes avec plantation d'arbres, etc...

- Réduire les pollutions et les nuisances

Pour le moment, de gros efforts ont été réalisés mais la situation actuelle est transitoire. Les efforts doivent porter sur le futur avec l'arrivée et l'installation de la zone industrielle de Fléville Sud avec ses 60 hectares d'installations industrielles. Il faudra une grande vigilance afin de ne pas accroître les nuisances qui seraient apportées sur l'agglomération par les vents dominants mais aussi par les installations elles-mêmes.

- Affirmer le rôle des Associations

Celles-ci sont appelées à jouer un rôle croissant dans notre société et sont un moyen efficace pour développer la participation de la population à la vie sociale. Il faut donc renforcer leur rôle et les aider à obtenir des moyens accrus.

- Le Droit et l'information

La nouvelle procédure "d'études d'impact", qui ne se substitue pas aux enquêtes publiques, doit permettre une meilleure information des habitants lorsque les aménagements peuvent porter atteinte au milieu naturel. Il est important d'associer la population aux événements majeurs de la collectivité qui concernent son cadre de vie et son environnement.

- L'éducation et les loisirs

Dans le cycle éducatif, il convient de renforcer les dispositions déjà prises et favoriser la prise de conscience des jeunes face à l'environnement soit par les rencontres directes avec la nature, soit en leur confiant des tâches de protection de la nature. Quant aux loisirs, en sus des activités sportives ou semi-culturelles, la charte propose entre autres la création de cartes d'abonnement pour l'accès collectif ou individuel aux musées, bibliothèques, etc...

Ceci peut résumer certaines actions individuelles d'une collectivité mais, bien entendu, les plus grandes options restent inscrites dans le cadre de l'agglomération nancéienne à laquelle nous participons et dont les moyens sont sans commune mesure avec les nôtres. Toutefois, à l'échelle locale tout peut être obtenu si l'on parvient à créer un consensus et c'est pourquoi la sensibilisation du public à ces problèmes est si capitale.